



**PRÉFÈTE  
DE LA  
CHARENTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Sécurité routière : bilan de l'opération de contrôles routiers coordonnés en destination des poids-lourds et des véhicules utilitaires de moins de 3,5 tonnes**

Angoulême, le 24 septembre 2021

Ce vendredi 24 septembre, les policiers de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et les agents de la préfecture, de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), de la direction départementale des territoires (DDT) et de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) ont mené une opération de contrôles routiers coordonnés sur la RN 10, à hauteur de La Couronne.

Au terme de cette opération, plus d'une dizaine de verbalisations a été dressée :

- 4 dépassements non-autorisés ;
- 2 non-respects des vitesses maximales autorisées ;
- 2 non présentations de l'attestation de détachement ;
- 2 non-respects de l'interdiction du repos en cabine ;
- 1 non-respect du temps de travail ;
- 1 non-respect du temps de repos hebdomadaire.

Ces opérations se poursuivront tout au long de l'année, sur l'ensemble du réseau routier du département.

**Contact presse**  
**Service départemental**  
**de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture  
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex